



## Association des acteurs du patrimoine de la Manche

Pôle hippique de Saint-Lô

Avenue du Maréchal Juin

50000 SAINT-LÔ

[aapmanche@gmail.com](mailto:aapmanche@gmail.com)

<https://www.lespatrimoinesdelamanche.fr/>

# L'inventaire participatif des croix de chemin de la Manche *Procédure proposée*

## Groupe de travail :

---

*Association des acteurs du patrimoine de la Manche* : Patrice Cahu, Marie Casset, Rhoda Cronin-Allanic, François Rocquet, François Toumit, Laura Touvet.

*Conseil départemental de la Manche / Conservation des antiquités et objets d'art (CAOA)* : Brigitte Galbrun, Élisabeth Marie.

## Pourquoi ce projet ?

---

Pour vous comme pour nous, les objectifs d'un tel inventaire sont multiples :

- Identifier et connaître **un patrimoine local, témoin d'une société rurale** :  
Souvenir d'une mission, commémoration d'un événement ou acte de piété individuel (vœu, disparition ou retour d'être cher, etc.), matérialisation d'un chemin, d'un carrefour ou des limites de paroisse, halte d'une procession lors de la fête patronale locale liée à l'agriculture (bénir les terres, accorder un temps favorable, obtenir de bonnes récoltes, etc.), itinéraire de pèlerinage, etc.
- Envisager, si nécessaire, de **les restaurer** et de **les mettre en valeur** grâce aux aides financières existantes.
- Permettre **la sensibilisation et la mobilisation des habitants** vis-à-vis de leur patrimoine de proximité.
- Participer au **développement local** en réalisant des circuits de randonnée, des panneaux informatifs, des visites guidées, etc.

C'est enfin l'occasion pour nous tous et toutes, habitants et associations de sauvegarde et de mise en valeur de nos patrimoines manchois, de tisser des liens et de mutualiser nos actions et nos connaissances.

Ce travail est entièrement bénévole et vous n'avez pas besoin d'adhérer à l'AAPM pour y participer.

## Comment mettre en œuvre ce projet ?

---

Nous vous proposons de mettre en œuvre ce travail de la façon suivante :

- Si votre association (ou vous habitant) est intéressée pour participer à cet inventaire, vous nous retournez par courriel **le questionnaire ci-joint** avant la fin février 2024.

- N'hésitez pas à **échanger sur ce sujet avec d'autres associations patrimoniales** de votre connaissance dans la Manche, car nous avons pu les oublier dans notre envoi. Et adressez-leur les documents si elles sont intéressées.
- Si des bénévoles de votre association se sentent prêts à engager ce travail, vous trouverez un modèle de **fiche d'inventaire** en pièce jointe, que nous avons conçue, ainsi que, pour vous faciliter le travail, un premier **inventaire réalisé par la CAO**A (fiches à consulter sur [www.objet.art.manche.fr](http://www.objet.art.manche.fr)). N.B. : chaque croix de cet inventaire doit également bénéficier d'une fiche spécifique.
- **Les fiches et les photos sont à adresser exclusivement en numérique** sur le courriel de Patrice Cahu et sur celui de l'AAPM qui centralisent la collecte des données. Le SIG (cartographie numérique de localisation et de données) du Conseil départemental sera utilisé pour géolocaliser toutes les croix répertoriées et documentées. Ce SIG sera exploitable par tous.
- En cours d'année 2024, **une « Journée technique »** vous sera proposée et abordera l'analyse des différents éléments de la croix et sa datation, les matériaux et les techniques de taille, la recherche documentaire, les aides financières possibles pour leur restauration et leur mise en valeur.
- Selon leurs statuts, les croix abîmées ou menacées peuvent **bénéficier d'aide à leur restauration** et à l'aménagement de leurs abords. Chaque association sera susceptible de déposer un dossier auprès des financeurs potentiels (DRAC, Conseil départemental, Conseil régional via la Fondation du patrimoine). Nous en reparlerons !

Si vous souhaitez plus de précisions,  
contactez-nous via [aapmanche@gmail.com](mailto:aapmanche@gmail.com)

o o  
o